



## CONSEIL SYNDICAL REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU : 28 MARS 2017

Référence du service :  
BUDGET-PG-PL-VM-08d

Objet de la délibération :

### AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

#### Etaient présents(es) (30)

Philippe GRAS, *Président*

André BRUNDU, Pierre GAFFARD-LAMBON, Jean-François LAURENT, Gaëtan PREVOTEAU,  
Fabienne RICHARD, *Vice-Président(e)s présent(e)s*

Vincent ALLIER, Nadine ANDREO, Jean-Pierre BONDOR, Laurent BURGOA, Pilar CHALEYSSIN,  
Bernard CLEMENT, Marianne CREPIN, Jean DENAT, Jean-Luc DESCLOUX, Gilles DONADA, Jean-  
Baptiste ESTEVE, Michel FEBRER, Gérard GIRE, Pascal GOURDEL, Théos GRANCHI, Marie-  
Françoise MAQUART, Vivian MAYOR, Michel MISSOT, Maurice MOURET, Olivier PENIN, Thierry  
PESENTI, Jacky REY, Jean-Rémy SOLANA,  
Frédéric TOUZELLIER, *Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent (e)s*

#### Etaient représentés(ées) (9 pouvoirs)

Sonia AUBRY donne pouvoir à Pierre GAFFARD-LAMBON ; Marie-Reine DELBOS donne pouvoir à  
Laurent BURGOA ; Marc FOUCON donne pouvoir à Philippe GRAS ; Jean-Jacques GRANAT donne  
pouvoir à Nadine ANDREO ; Bernadette POHER donne pouvoir à Michel FEBRER ; Thierry PROCIDA  
donne pouvoir à Marianne CREPIN ; Marie-France RAINVILLE donne pouvoir à Fabienne RICHARD ;  
Jean-Noël RIOS donne pouvoir à Jean DENAT ; Catherine ROCCO donne pouvoir à Gaëtan  
PREVOTEAU.

#### Etaient excusés(ées), absents(es) (49)

Juan MARTINEZ, Laurent PELISSIER, *Vice-Président(e)s absent(e)s*

William AIRAL, Marie-Paule ARMAND, Joseph ARTAL, René BALANA, Jacques BONHOMME,  
Maryan BONNET, Sylvie COMPEYRON, Ivan COUDERC, Robert CRAUSTE, Nathalie CREPIN,  
Jean-Paul CUBILIER, Alain DALMAS, Alex DUMAGEL, Alain DUPONT, Arthur EDWARDS, Eline  
ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Richard FLANDIN, Marilyne FOULLON, Philippe FOURNIER-  
LEVEL, Jean-Pierre FUSTER, Michel GABACH, Maurice GAILLARD, Robert HEBRARD, Michaël  
MANEN, Antoine MARCOS, Guy MAROTTE, Pierre MARTINEZ, Pierre MAUMEJEAN, Jean-  
Claude MAZAUDIER, Murielle NEPOTY, Nicole PERRAU, Corine PONCE-CASANOVA, Bernard  
PRADIER, Jacky RAYMOND, Serge REDER, Olivier RIGAL, Sophie ROULLE, André SAUZEDE,  
Guy SCHRAMM, Jean-Marc SOULAS, Joël TENA, Jean-Michel TEULADE, Gilles TIXADOR, Gilles  
TRAULLET, Lucien VIGOUROUX, Joël VINCENT, Muriel VOLLE-ROGEL, *Conseillers(ères)  
syndicaux(ales) excusé(e)s ou absent(e)s*

Sièges : 88 Membres en exercice : 88

1/3



Monsieur Jean-François **LAURENT**, Vice-président, rapporteur expose :

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 des communes et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2002 portant création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu la délibération n° 2017-03-28- approuvant le compte administratif 2016 en date du 28 mars 2017 ;

Vu la délibération n° 2017-03-28- approuvant le compte de gestion 2016 en date du 28 mars 2017 ;

Le CONSEIL SYNDICAL après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité**

Exprimés : 39 (dont 9 pouvoirs)

Pour : .....39.....

Contre : .....0..... Abstention : .....0.....



**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'affecter les résultats constatés au compte administratif 2016 du budget principal 2017 comme indiqué ci-dessous :

<b>Voté le :</b>	
<b>Résultat de fonctionnement N-1</b>	
<b>A</b> - Résultat de l'exercice précédé du signe +(excédent) ou -(déficit)	+ 98 324,69 €
<b>B</b> - Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe +(excédent) ou -(déficit)	+ 237 644,87 €
<b>C</b> - Résultat à affecter =A+B (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 335 969,56 €
<b>D</b> - Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D001(besoin de financet)	- 114 663.05 €
Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte administratif N-1	+ 88 323.29 €
<b>E</b> - Résultat cumulé d'investissement à reporter ligne 001 du budget 2017	-26 339,76 €
<b>F</b> - A déduire « Restes A réaliser » dépenses d'investissement N-1 (4)	0,00 €
<b>G</b> - Excédent de financement (déduction des RAR)	-26 339,76 €
<b>AFFECTATION RESULTAT</b>	
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G=au minimum, couverture du besoin de financement (si G est négatif)</b>	+26 339,76 €
<b>2) H - Report en fonctionnement R002 (2)</b>	+ 309 629,80 €
<b>3) I - EXCEDENT REPORTE R001 (5)</b>	

**ARTICLE 2<sup>nd</sup>** : De charger le Président de l'exécution de la présente délibération.



Le Président du Syndicat Mixte  
du S.CO.T. du S  
**SYNDICAT MIXTE**  
Arche Bötti n° 1 - 3<sup>ème</sup> étage  
116, Allée Norbert Wiener  
30900 NIMES  
www.scot-sud-gard.fr  
Tél. : 04 66 02 55 30 - Fax : 04 66 28 91 02  
Philippe GRAS  
Maire de Codognan  
Vice-Président de Rhony Vistre Vidourle

3/3

